

Le bruant ortolan a disparu du coteau valaisan

DURABLE Aperçu pour la dernière fois sur le coteau de Loèche en 2016, il a disparu comme oiseau nicheur en Suisse. En cause, une chasse illégale en France et un habitat dégradé. Tout espoir est-il perdu?

PAR PASCAL FAUCHERE@LENOUVELLISTE.CH

Son chant ne retentit plus en Valais. Le dernier mâle territorial helvétique a été observé en 2016 sur le coteau de Loèche. Depuis plus rien. Le bruant ortolan est éteint aujourd'hui en Suisse comme espèce nicheuse. L'oiseau dont le chant a peut-être inspiré Ludwig van Beethoven pour sa 5e symphonie est l'un des passereaux européens qui a connu le plus fort déclin récent. L'espèce serait au bord de l'extinc-



“Espérons que cette tradition landaise soit abandonnée et que l'espèce reprenne du terrain en Europe.”

RAPHAËL ARLETTAZ
PROFESSEUR À L'INSTITUT D'ÉCOLOGIE
ET D'ÉVOLUTION DE L'UNIVERSITÉ
DE BERNE

tion en Europe occidentale. C'est ce que démontre une étude internationale sur la démographie et la migration du bruant ortolan.

La chasse française à l'origine du déclin européen

Les derniers résultats publiés récemment dans la prestigieuse revue «Science Advances» montrent que la chasse traditionnelle dans l'ouest de la France est à l'origine de l'ef-



Le bruant ortolan, emblématique du vignoble valaisan il y a quelques décennies, a disparu depuis 2016 du coteau de Loèche, son dernier bastion suisse.
PIERRE DALOUS

VERS UN VALAIS DURABLE
TOUS LES ARTICLES
DE NOTRE THÉMATIQUE SUR
DURABLE.LENOUVELLISTE.CH

fondement de l'espèce. Selon le valaisan Raphaël Arlettaz, professeur à l'Institut d'écologie et d'évolution de l'Université de Berne ayant participé à l'étude, «ces prélèvements illégaux expliquent en grande partie le déclin dramatique de l'ortolan en Europe occidentale et septentrionale avec 80% d'effectifs en moins en quelques décennies. Le Valais regroupant l'essentiel des popu-

lations suisses a perdu un élément jadis emblématique de sa faune. Ainsi se poursuit l'érosion de notre biodiversité indigène».

Migrateur et délicatesse gastronomique

Le bruant ortolan est considéré comme une délicatesse gastronomique en France où des milliers de ces passereaux sont capturés lors de leur migration

autumnales afin de les engraisser avant de les consommer, explique l'équipe de chercheurs internationaux. Des 17 millions d'ortolans actuellement recensés à travers l'Europe, environ 300 000 empruntent une voie passant par l'ouest de la France. Le prélèvement de 30 000 individus chaque année dans cette région s'est donc avéré non durable, relève l'étude, compte tenu

des autres facteurs de régression des oiseaux. L'espèce a perdu 30% de ses effectifs depuis les années 90 alors que sa population était au plus bas. En comparaison, le déclin dans les autres populations a avoisiné 10% à 20% sur la même période.

Pour démontrer les effets négatifs de ces prélèvements, le consortium international de scientifiques a capturé dès

2012 des individus dans toute l'Europe, les a marqués et suivis durant quatre ans au moyen de microbalises. Leurs mouvements migratoires ont ainsi été reconstitués, de l'Espagne à la Russie et de la Finlande au Moyen-Orient, jusqu'à leurs zones d'hivernage africaines. De gros moyens donc pour étayer les recherches.

De la coopération aux décisions politiques

Fort de ces résultats scientifiques, la Commission européenne a exigé en 2016 la fin de cette pratique illégale depuis 1979 mais tolérée officieusement par l'Etat français. Et les chercheurs de citer «la coopération exemplaire et constructive» dans ce projet ayant incorporé les milieux de la chasse, ce qui a permis d'aboutir à une analyse objective incontestée. A la clé une importante décision politique: la récente interdiction de cette tradition ancestrale par la France. La société de chasse du département des Landes où se déroulait l'essentiel des opérations de braconnage et qui a cofinancé l'étude a pris ses responsabilités. Elle a demandé aux piégeurs de cesser de poser des matoles.

De son côté, la Commission européenne a retiré sa plainte contre la France. Une issue saluée par Raphaël Arlettaz. «Espérons que cette tradition landaise soit abandonnée et que l'espèce reprenne du terrain en Europe.» Pour que l'on réentende un jour sur le coteau valaisan les notes caractéristiques du bruant ortolan.